



Compte rendu de Médiation d'initiative citoyenne

Interpellation concernée : « Plus de propreté pour le quartier Berriat-St Bruno »
Synthèse du 15/04/2022 - Document relu et validé par l'ensemble des participant-es à la médiation.

Rappel du contexte de la médiation

Rappel de l'interpellation initiale déposée le 08/11/2021 :

Plus de propreté pour le quartier Berriat / Saint-Bruno

Nous sommes nombreux à fréquenter le quartier Berriat / Saint-Bruno pour ses marchés, ses terrasses, ses commerces, lieux culturels,...et pour rester attractif notre quartier a besoin de plus de propreté!

De nombreuses évolutions ont eu lieu ces dernières années avec de nombreux projets ayant pour but d'améliorer le cadre de vie des habitants (aménagement du square Saint-Bruno, développement de pistes cyclables, jardins partagés, piétonisation de la rue Anthoard,...) Mais la propreté demeure un point noir qui vient entacher ces initiatives. Ainsi nous retrouvons régulièrement des déchets en tous genres (bris de verre, canettes, cartons usagés, déjections canines,...) aux abords des aires de jeux, des rues qui mènent au marché, dans les massifs de plantes ou jardins partagés, aux abords des écoles, devant les commerces,...Certaines de nos rues subissent également régulièrement des dépôts d'encombrants.

Notre quartier est passant et de ce fait nous aurions besoin d'un service de nettoyage renforcé et d'aménagements spécifiques (plus de poubelles publiques, une gestion adaptée des encombrants, des canisites qui ne soient pas à proximité immédiate de logements,...) pour aider chacun à maintenir les rues propres et à bien vivre ensemble.

Dépositaire : collectif les belles ordures

Rappel du déroulé de la phase de médiation

La phase de médiation a pour but de rassembler les représentant-es de l'interpellation, ainsi que les élu-es et services référent-es pour la Ville sur le ou les sujets concernés. Elle a pour objectif d'approfondir les problématiques soulevées, de creuser les points de désaccord éventuels, et d'explorer ensemble des pistes de résolutions des problèmes discutés. Le présent compte-rendu est réalisé au terme du processus, et publié en ligne sur la page de suivi de l'interpellation concernée.

Calendrier des rencontres

- Première réunion de médiation le 21/01/2021
- Participation des porteuses à une coordination de proximité le 10/02/2022 sur site
- Seconde réunion de médiation le 29/03/2022.

Référent-es pour la ville de Grenoble :

- Gilles Namur, élu adjoint Nature en ville, Espaces publics, Biodiversité, Fraîcheur
- Olivier Bertrand, maire-adjoint territoire secteur 1
- Valérie Chenevier, directrice de territoire secteur 1
- Anne-Sophie Gauquelin, cheffe du service Propreté Urbaine (excusée le 29/03)
- Boris Godemet, Technicien de proximité Relations Habitants (seulement le 29/03)
- Angelo Di Pasquale, Technicien coordinateurs des équipes propreté secteur 1-3 (seulement le 29/03)
- José-Manuel Pereira, Service propreté urbaine (seulement le 29/03)

Représentant-es de l'interpellation citoyenne

- Cécile Rigaud, initiatrice de l'interpellation
- Aurélia Letout, co-initiatrice de l'interpellation

Animation : Antoine Gonthier, chargé de mission démocratie locale.

Synthèse de la médiation

Lors de la première rencontre de médiation, les échanges font apparaître une volonté partagée de part et d'autre de travailler ensemble pour améliorer la propreté dans le secteur concerné. Un premier enjeu partagé est le travail commun sur un diagnostic précis des points noirs identifiés et de la gestion actuelle du secteur par les équipes de la propreté urbaine et du service Nature En Ville. Les participant-es s'accordent sur la nécessité d'un diagnostic fin pendant la médiation, pour déterminer des actions répondant bien aux problèmes constatés. Un enjeu est de distinguer ce qui relève de la problématique générale de la propreté en ville, et ce qui relève de spécificités liées à tel ou tel lieu ou usage précis, sur lesquelles des actions peuvent être plus ciblées. Ce diagnostic est alimenté au cours de la médiation par :

- Un retour des services sur l'organisation actuelle (fréquences, nombres d'agents, horaires...)
- Un document listant les points noirs observés par les porteuses
- Un temps de travail sur place lors d'une coordination de proximité le 10/02/22

Suite à ce travail de diagnostic partagé, voici la synthèse des pistes discutées concernant des actions curatives mais aussi préventives pour améliorer la propreté dans le quartier.

Éléments transversaux sur le rôle de chaque service :

- Règle générale dans les massifs végétaux en bordure de voirie / places / parkings : les services de la Propreté Urbaine assurent un passage régulier pour enlever les déchets. Le service Nature en ville intervient plus ponctuellement pour des opérations de taille / nettoyage en lien avec la Propreté Urbaine.
- La Propreté Urbaine assure le nettoyage des rues, trottoirs, tags sur les murs. La règle du tour d'échelle qui normalement est à la charge des bailleurs sociaux ou des copropriétés n'est souvent pas respectée dans les faits.

Sujet 1 : Améliorer la propreté du secteur (aspect curatif)

1/Problème des containers qui restent sur le trottoir / la voirie (marrons ou verts), notamment le week-end. Exemple type : cours Berriat devant la placette des Arts. Conséquences : accumulation de déchets, dégradations sur les containers.

Discussion sur les causes possibles :

- Suppression (déjà ancienne) de la collecte du mercredi
- Réduction des horaires de déchetterie et facturation aux professionnels
- Certains immeubles n'ont pas de locaux à containers, ou certains commerces utilisent l'espace prévu pour autre chose, donc les containers restent dans la rue. (Dans ce cas, l'unité proximité les fait enlever par les services de la métropole après pose de l'autocollant « ce container n'est à personne », mais cela ne règle pas le problème, les sacs remplacent les containers bien souvent)
- Les prestataires des immeubles notamment des bailleurs sociaux sortent les containers le vendredi soir pour le lundi matin, les containers restent tout le week-end sur le trottoir ou la voirie.

Actions décidées :

- Sur les containers des bailleurs sociaux : Courrier de la ville aux bailleurs sociaux, pour rappeler la règle de sortie des containers le dimanche soir pour le lundi matin, et non le vendredi soir. (d'ici fin avril 2022)
- Sur les containers des commerces :
 - remontée du problème d'insalubrité sur l'espace public au sein de la commission CHR (Café hôtels restaurants) (avril 2022)
 - Tournée auprès des commerces concernés par des élu-es ville (avant fin juin 2022)
 - Courrier aux commerçants, déposé par la police municipale, rappelant la règle concernant les containers et les sanctions associées en cas de non-respect de ces règles (avant fin juin 2022)
- Réflexion en cours concernant la création d'une unité, au sein de la propreté urbaine, constituée d'agents assermentés pour des actions de prévention / verbalisation (pas de date fixée)

2/Actions ciblées sur des zones précises identifiées pendant la médiation :

Placette des Arts / rue du Trocadéro :

- Reprise de la végétalisation sur le mur incliné (« mur aux canons ») (printemps 2022)
- Rajout d'un arbre de Judée (courant 2022)

- Trous dans le sol : sont utilisés pour l'arrosage des arbres. Mise en place de plaques ou rebouchage si nécessaire (printemps 2022)
- Reprise des planches autour du massif végétal (fait)
- Nettoyage plus régulier de la placette, grâce notamment aux potelets facilitant l'accès et installée par la ville suite au chantier Grenoble Habitat (fait)
- Ramassage plus régulier des encombrants, au moins jusqu'à la mise en place du projet prévu par le budget participatif sur le site (fait)
- Déploiement en phase de test de caméras « pièges photos » pour prévenir les dépôts sauvages (courant 2022)

Rue des Arts :

- Nettoyage des tags (fait)
- Enlèvement plus régulier des encombrants (fait)
- Trous à reboucher par la régie des eaux (fait)
- Panneau d'information sur les sites de dépôt sauvages d'encombrants, pour informer du nouveau service d'enlèvement des encombrants proposé par la métropole. (avant fin juin 2022)

Jardin du Trocadéro : problème des deux canisites générateurs de nuisances et de déjections dans les rues et le jardin du Trocadéro

- Retirer le canisite côté rue des arts. Mise en place de sacs + affichage pour expliquer le retrait (avant fin juin).
- Ajout distributeurs de sacs sur le parking Colbert / rue des arts (d'ici fin juin)
- Intervention de l'éducatrice canine de la ville de Grenoble sur site (printemps 2022)

Rue Gabriel Péri :

- Installation de 6 corbeilles tests (fait). Un bilan de l'utilisation et des conséquences sur la propreté de la rue sera fait en septembre 2022.
- Barrières à remettre pour protéger les massifs végétalisés (avant fin avril 2022)
- Au niveau du N° 26 suite au stationnement et au déplacement de la bordure béton dans le massif d'arbustes, le service voirie a privilégié la pose de 4 arceaux vélos (sachant qu'il y a de la demande d'en rajouter dans cette rue et que la bordure collée ne tiendra pas) (fait) (évacuation en cours de la bordure par la voirie)
- Angle rue Gabriel Péri et du Trocadéro, le service de la propreté urbaine signale une erreur de marquage « en zone payant » et suite au stationnement des usagers, ils ne peuvent intervenir pour effectuer la tournée de nettoyage dans la ruelle. Un effacement du marquage « payant » et retraçage d'une croix jaune de Saint-André est programmé (d'ici à la fin du mois de mai au plus tard)

3/Réorganisation du plan de propreté urbaine du secteur 1

Constat partagé : le secteur a connu des transformations conséquentes dans les dernières années (notamment les constructions du quartier Presqu'île), sans augmentation de moyens. Le secteur 1 est donc moins pourvu en budget / nombre d'habitant-es.

Pistes d'actions :

- Réorganisation des équipes de la Propreté Urbaine entre les différents secteurs pour affecter davantage de personnel sur le secteur 1 en priorité (d'ici fin 2022)

- Modification du plan de propreté urbaine du secteur 1 pour s'adapter aux changements de ces dernières années (courant 2022). Une piste à étudier dans ce cadre : décalage du nettoyage du mardi au dimanche (au lieu de dimanche à vendredi actuellement) pour permettre un passage plus conséquent le samedi.

Sujet 2 : Agir sur la prévention des comportements (aspect préventif)

La Ville rappelle que les moyens sont limités concernant l'aspect curatif, et qu'une ville propre est avant tout une ville qui n'est pas salie. D'où l'importance de développer des actions de prévention. Plusieurs projets sont en cours sur cette question dans le secteur 1 (relais d'infos : Valérie Chenevier)

- **Un chantier ouvert au public « ludic street » rue des Arts** : suite à un échange avec les habitant-es le 08/02/2022, le chantier ouvert au public est prévu les 26-27 avril prochains (date de repli 10 et 11 mai en cas de météo défavorable) pour requalifier le site, dans une logique de changement d'image et de modification des usages (développement d'usages ludiques et renforcement de l'esthétique du site). Le chantier porte sur la réalisation d'une fresque au sol incluant des jeux pour enfants. Des nichoirs seront également posés dans le secteur (site à définir).
- **Une intervention sur les dépôts sauvages** : avec une communication type scène de crime (printemps 2022) puis un message de remerciements si les dépôts ne sont pas renouvelés.
- **Une démarche de sensibilisation** : par un accompagnement au changement de comportement et de mise à disposition de services « Saint-Bruno : objectif 0 déchet », dans le quartier Saint-Bruno avec des nudges sur la propreté urbaine, autour des corbeilles publiques, communication sur les dépôts sauvages suivant les préconisations des sciences comportementales, expositions, ateliers « 0 déchet », déchetterie mobile, cleanwalk.

D'autre part, à moyen terme, des aménagements sont à prévoir dans le quartier, pour les années à venir : en particulier la poursuite de l'aménagement de la chronovélo cours Berriat, tronçon de J. Jaurès à Estacade, dans le même esprit que celui fait sur le 1^{er} tronçon, au centre-ville - côté K-Store- études lancées par le SMMAG, en lien avec le plan de circulation qui devrait évoluer.

Suites

- Coordination de proximité de septembre 2022 : invitation des porteuses de l'interpellation pour faire un point 6 mois après la médiation sur le terrain.
- Les porteuses souhaitent rester en contact avec la ville pour suivre la réalisation des pistes discutées, notamment sur les aspects de moyen/long terme. Dans ce contexte, les interlocuteurs ville concernant la modification à venir du plan de propreté urbaine du secteur : Gilles Namur et Christophe Comito.